

Département de  
Meurthe et Moselle  
Arrondissement de  
Nancy  
Canton de Val de  
Lorraine Sud

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY**

**Siège : Rue des 4 éléments - Pompey**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**

**Séance du 28 mars 2019**

Le Conseil de Communauté du Bassin de Pompey s'est réuni en séance ordinaire, le **28 mars 2019 à 20h30**, à **L'Espace Multi Services Intercommunal**, sous la présidence de Laurent TROGRIC, Président, après convocation légale adressée le **21 mars 2019**. Le secrétariat de séance a été tenu par M. MACHADO (Bouxières-aux-Dames).

<b>Présents</b>	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	M. FLAMAND – MME LOZINGUEZ – M. MACHADO
<i>Champigneulles</i>	M. DETHOU – MME SCHREIBER – M. VERGANCE
<i>Custines</i>	MME HENRY – M. JULIEN
<i>Faulx</i>	MME LEPRUN (suppléante de M.GRANDIEU)
<i>Frouard</i>	M. BARTOSIK – M. BECKER – MME DROUOT – MME FOUET – M. GRANDBASTIEN – MME ROTA – M. TRANCHINA
<i>Lay-St-Christophe</i>	MME BEGORRE-MAIRE – M. MEDART
<i>Livurdun</i>	MME GUENSER – M. HUET
<i>Malleloy</i>	MME DOUGOUD
<i>Marbache</i>	M. MAXANT
<i>Millery</i>	M. BERGEROT
<i>Pompey</i>	M. TROGRIC – M. FALCETTA
<i>Saizerais</i>	M. HALLIER
<b>Absents représentés</b>	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME RASCAGNERES-GARCIA à M. MACHADO
<i>Champigneulles</i>	M. FELICANI à MME SCHREIBER
<i>Livurdun</i>	M. DOSE à M. HUET
<i>Pompey</i>	MME GEOFFROY à M. TROGRIC M. KUHN à M. FALCETTA
<b>Excusés</b>	
<i>Champigneulles</i>	M. MARLIN – MME PLAYE – MME SCHWARZ
<i>Custines</i>	M. VERY
<i>Livurdun</i>	M. BERNARDO – MME DILLMANN – M. KOCH
<i>Montenoy</i>	M. POINT
<i>Pompey</i>	MME VILLEMIN

**N°20 – DB du 28/03/2019**

**Rapporteur : M. BERGEROT**

**Territoire d'Industrie – Partenariat sur le Val de Lorraine**

Lancée par le Premier ministre à l'occasion du conseil national de l'industrie le 22 novembre 2018 et à partir des propositions d'une mission de cadrage pluridisciplinaire, d'une concertation étroite avec les conseils régionaux et les intercommunalités, l'initiative « Territoires d'industrie » a pour objectif de mettre en œuvre une stratégie déterminée de reconquête industrielle et de développement des territoires, centrée sur les enjeux de recrutement, d'innovation, d'attractivité et de simplification.

Il s'agit d'une approche nouvelle qui part des projets des territoires, de la géographie industrielle du pays, des compétences en matière de développement économique des conseils régionaux et des intercommunalités et de l'accompagnement renforcé et ciblé des territoires les plus impactés par la désindustrialisation. Le soutien aux entreprises et aux écosystèmes industriels constitue une priorité sur ces territoires et passe par la mobilisation des services de

~~L'Etat et de ses opérateurs~~ (BPI France, Business France, Banque des Territoires, Pole Emploi, etc.), des élus, des acteurs industriels et de tous les acteurs publics et privés qui, au plan local, souhaiteraient s'inscrire dans cette démarche.

L'État s'engage à mettre en œuvre une offre de services intégrée à destination des territoires. Sa valeur ajoutée repose sur le fait que ces outils soient portés à la connaissance des Territoires d'industrie, rapidement mobilisés et rendus flexibles pour s'adapter aux spécificités des projets portés par les Territoires d'industrie.

136 Territoires ont été labellisés par l'Etat dont 13 Territoires dans le Grand Est. Le Val de Lorraine fait partie de ces territoires. En effet, l'industrie représente 22 % des emplois sur le Val de Lorraine (pour 6 % des établissements du territoire). Le territoire présente une concentration des emplois industriels sur des établissements de taille intermédiaire et à capitaux très majoritairement étrangers (hormis Saint Gobain Pont-à-Mousson).

Malgré la baisse du poids de l'industrie depuis plusieurs décennies, le territoire marque une forte priorité au maintien de son tissu industriel. Il existe depuis plus de 20 ans un partenariat fort et efficace avec le réseau des chefs d'entreprises du Val de Lorraine, Val de Lorraine Entreprendre, qui rayonne sur l'ensemble du Val de Lorraine et compte parmi ses membres les plus grandes entreprises du territoire : Crown Bevcan France, Sofidel France, UPM Raflatac, Saint Gobain Pont-à-Mousson, etc... et un tissu dense de PME (50 % des adhérents).

L'ambition et les priorités du territoire dans le cadre de cette démarche sont d'accompagner les dynamiques économiques et le développement d'accompagnement des mutations industrielles et environnementales.

Le Bassin de Pompey a été désigné chef de file de l'animation du développement économique sur le territoire Val de Lorraine. Le diagnostic porté dans le cadre de la réalisation du Pacte Offensive Croissance Emploi avec la Région Grand Est a démontré la volonté commune de maintien d'un système productif local, de poursuivre ses efforts pour maintenir des conditions favorables au développement de l'écosystème économique local (infrastructures de communication) et son rayonnement vers les métropoles et territoires ruraux.

La création d'outils adaptés, efficaces et performants en faveur de l'accompagnement des transitions numériques, technologiques et environnementales de l'industrie et de son tissu productif en complémentarité des outils déjà existants et des partenaires mobilisés, restent la priorité principale du territoire afin de rendre plus lisible l'ensemble de l'offre existante aux services des entreprises.

Le Val de Lorraine et le Bassin de Pompey sont inscrits dans les territoires « pilotes » de cette démarche au niveau national, et doit permettre d'initier une première série de contractualisation entre les différents partenaires. Le protocole d'accord présente les axes sur lesquels les acteurs locaux souhaitent travailler.

Plan d'actions sur le Val de Lorraine :

#### Axe 1 – Recruter

- Appui au recrutement des entreprises industrielles du territoire
- Renforcer l'attractivité des métiers de l'industrie
- Campus des métiers et des qualifications de la logistique et du transport 4.0 et services connexes

#### Axe 2 – Innover

- Création d'un comité d'accélération locale
- Campus Former Innover Accompagner Créer

**Axe 3 – Attirer**

- Outil de portage immobilier et foncier : Reconversion des friches industrielles ou de sites en sous-utilisation, Accompagnement des projets de reprise d'entreprise industrielle
- Anticipation des mutations économiques

**Axe 4 – Simplifier**

- Identification des points de blocage sur le territoire et pouvant faire l'objet d'une simplification réglementaire

Vous trouverez également le projet de protocole d'accord en annexe de cette délibération.

**Je vous laisse le soin d'en délibérer,**

**Délibération**

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable du Bureau communautaire,

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

**APPROUVE** le projet de protocole d'accord territoire d'industrie du Val de Lorraine.

**AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces liées à ce dossier.

**VOTE A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré en séance

le dit jour

----

Ont signé au registre tous  
les membres présents

---

Pour copie conforme,

Le Président



**Laurent TROGRIC**